



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

**VENDREDI 5
FÉVRIER
2016**

**JE VOTE
CFDT**



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

Adrexo

janvier 2016

ADREXO 2016 : ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL & COMITÉ D'ENTREPRISE ! UNE ÉCHÉANCE ESSENTIELLE !

Le 5 février 2016, les salariés d'ADREXO seront appelés à voter pour leurs nouveaux représentants du personnel : Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel. La durée de leur mandat sera de quatre ans.

Cette étape importante dans la vie démocratique d'une entreprise amène aujourd'hui la CFDT à déposer des listes dans les différents scrutins. L'ambition de présenter des listes sur l'ensemble des collègues : Employés, Agents de maîtrise et Cadres permettra à chacun d'entre vous d'être défendus par la CFDT, quel que soit son statut dans l'entreprise.

Concrétiser l'action de la CFDT durant ces dernières années en votant pour des listes équilibrées vous donnera encore plus les moyens d'être entendu(es), reconnu(es) et surtout défendu(es). Vous aurez l'assurance que vos revendications d'ordre individuelles et collectives (salaire, primes, organisation du travail, conditions de travail...) seront prises en compte et portées auprès de la Direction. Les élu(es) sont présent(es) partout sur le terrain, dans les établissements et sont à votre écoute.

Les échéances à venir seront structurantes pour une entreprise comme ADREXO. La CFDT souhaite au travers de son projet pour les quatre prochaines années faire évoluer l'entreprise dans la mise en œuvre des accords en vigueur sur le marché du travail. « **Donner à chacun(e) le droit à un contrat de travail en fonction de ses besoins : 24h00 minimum, mais la norme doit être et rester 35h00 pour tous, avec une feuille de paie décente, sera notre fer de lance dans cette mandature !** »

Avec la nouvelle équipe CFDT pour des accords d'entreprise sur :

- ▶ **Un accord d'entreprise permettant à chaque salarié de faire progresser son contrat de travail : 24h00 minimum.**
- ▶ **Une Mutuelle - part salariale 50 % avec choix de deux options.**
- ▶ **Un outil de distribution négocié permettant de : 1 heure effectuée = 1 heure payée.**
- ▶ **NAO : Sortir du dictat de la Branche. La CFDT exige des revalorisations qui prennent en compte l'augmentation du coût de la vie...**

Vous allez user d'un droit d'expression qui nous est cher, celui de voter pour vos représentants CFDT.

Depuis maintenant quatre années l'investissement des équipes CFDT démontre auprès des salariés d'ADREXO, que par la négociation, il est possible d'infléchir sur





la position de l'entreprise ! Le plan social sur la partie colis en est un exemple, et avec l'appui de l'inspection du travail cela nous a permis d'aller plus loin dans les négociations.

Dans de nombreux établissements (après un rapprochement de plusieurs sites non choisis par les salariés) les conditions de travail sont toujours aussi déplorable. Les actions locales CFDT, notamment en Île de France, ont permis par l'intervention de l'inspection du travail d'améliorer les conditions de travail de part la démultiplication, les tables d'assemblages, de chauffages... La CFDT aurait apprécié le soutien par exemple de nos camarades CGT pour qu'il y ait une accélération dans tous les centres au lieu de vouloir « casser » notre action avec un allier de circonstance, pour le moins surprenant, mais bien patronal !!!

Alors Cher(e) Collègue, pas d'hésitation ! **Le 5 février 2016**, éliez vos Délégués du Personnel ainsi que vos représentants CFDT au Comité d'Entreprise. Ce sont des représentants, mais des salariés avant tout, qui vous représenteront pour défendre vos droits dans l'entreprise. Ils travailleront pour une meilleure gestion du budget social du comité d'entreprise avec des activités sociales et culturelles qui vous correspondent (loisirs, vacances, chèques cadeaux, aides individuelles, aide au contrôle technique et ou réparation du véhicule, 1% logement...)

La CFDT préfère des actes concrets, plutôt que de vous faire croire à des rêves impossibles à réaliser. Nous ne faisons pas de promesses que nous ne saurions tenir, mais nous serons force de propositions pour négocier des accords d'entreprise qui vous permettront de concrétiser vos choix !

Soutenez le projet CFDT **qui comporte aussi des revendications permettant une meilleure reconnaissance des salariés dans l'entreprise :**

- ▶ **Revalorisation des primes d'ancienneté ;**
- ▶ **Augmentation des salaires :**
 - **2.5 % pour les Employés**
 - **2 % pour les AM et Cadres**
- ▶ **La prise en charge par l'employeur de l'assurance professionnelle automobile ;**
- ▶ **Une meilleure revalorisation des IK ;**
- ▶ **Une mutuelle permettant la prise en charge de toute la famille avec deux options, mais aussi la prise en charge des aides sécurité sociale (chèque mutuelle)...**

Voulez vous être certains que votre avis compte ? Alors VOTEZ pour l'équipe CFDT, une équipe qui agit au quotidien. VOTEZ pour atteindre le seuil des 30 %, seuil primordial pour peser fortement sur les futures orientations de l'entreprise. Ensemble, donnons-nous les moyens de disposer de la plus large majorité en votant massivement pour vos candidats DP et CE CFDT.

Le 5 février 2016, votez pour votre emploi, votez pour votre rémunération, votez pour la garantie de vos intérêts, votez juste, VOTEZ CFDT.

**ENSEMBLE, POSONS LES FONDATIONS D'UN
RENOUVEAU SOCIAL ET D'UNE PLUS GRANDE
JUSTICE.**

**VENDREDI 5
FÉVRIER
2016**

**JE VOTE
CFDT**

cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org